



Comité Directeur du 7 septembre 2007

Présents : Jacques Bettenfeld, Monique Ansquer, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Jacques Taillefer, Claude Perruchet, Alain Koubi, Jean-Charles Bouillot, Claude Bouligaud, Pierre-Michel Ferry, François Garcia, Michel Grout, Jean Laterrot, Jean-Claude Moreau, Michel Persiaux

Excusé : Francis Arnault, Laurent Jançon

Assistent : Joël Delplanque, Jean Férygnac, Francis Serex, Philippe Bana, Olivier Mangin

sous la présidence de André Amiel

La séance est ouverte à 17h, au siège de la FFHB.

1 – Le procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 11 mai 2007 est adopté.

2 – Informations générales

André Amiel précise quelques objectifs prioritaires de cette dernière saison de la mandature :

- dans le domaine de l'administration générale : finaliser la mise en œuvre de la CCNS à la Fédération, stabiliser Gest'hand, terminer les travaux d'aménagement du siège fédéral ;
- dans le domaine du développement : poursuivre le travail de déclinaison du projet fédéral en relation avec les Ligues et les Comités, tirer les meilleurs profits du Mondial féminin, conduire une réflexion sur les offres de pratique (par exemple sur le positionnement du Sandball par rapport au Beach Handball, dont le développement dans le monde est important) ;
- dans le domaine sportif : faire aboutir la professionnalisation du haut niveau féminin.

3 – Relations avec les Ligues et les Comités

Le Comité Directeur prend connaissance des conséquences du passage du cyclone Dean dans les Ligues de Martinique et de Guadeloupe. En Martinique d'importants dégâts ont été subits avec destruction partielle ou totale de nombre d'habitations et d'infrastructures dont la Maison des Sports qui abrite le siège de la Ligue (toit envolé, locaux inondés, machines endommagées, documents trempés...). La Fédération tiendra compte de ces éléments dans ses relations avec ces Ligue et les clubs, en essayant de leur faciliter au maximum la tâche.

4 – Organisation des compétitions

4.1 - Jean-Claude Moreau fait le bilan de la mise en place de la saison. Suite à la composition des poules (communiquée le 1^{er} juillet), trois repêchages ont été faits (un en masculins, deux en féminines), et sur les deux cents demandes particulières de clubs (changement de poule, de numéro, ...) ; seulement quatorze n'ont pas pu être satisfaites.

4.2 - Il évoque la question des équipes réserves en championnat de France, de plus en plus nombreuses, qui sont susceptibles de créer des difficultés en fin de saison (participation de joueurs de l'équipe première lors de matches de barrages, par exemple).

4.3 - Il annonce que tout est mis en place pour que les contrôles des feuilles de matches puisse être effectif dès la première journée.

4.4 - Il fait le bilan des engagements en coupes de France.

5 – Arbitrage

5.1 - François Garcia informe le Comité Directeur de l'arrêt du binôme Campener – Creteau (G 1).

5.2 – Il présente plusieurs documents et outils :

- une plaquette de quatre pages décrivant les règles élémentaires et destinée à l'information du public ; qui sera, dans un premier temps, distribuée à 100 000 exemplaires ;
- l'application de géolocalisation des salles GO'HAND, accessible à partir du site fédéral via ARBITR'HAND (3821 salles référencées au 5 septembre) ;
- le livret « Handballons 2007 », mise à jour du document initial réalisé par Téo Médina, et qui constitue un véritable code d'arbitrage à destination du jeune public et des formateurs de jeunes arbitres.

5.3 – Il évoque la situation des arbitres internationaux, de plus en plus sollicités dans les compétitions européennes ou mondiales, et pour lesquels se pose la question de la disponibilité.

5.4 – En conséquence des dispositions fiscales et sociales résultant du nouveau statut juridique des arbitres, dont les arbitres ont été informés, une mise à jour des textes fédéraux (Dispositions concernant l'arbitrage) est nécessaire. Cette mise à jour devra également prendre en compte les nouvelles dispositions de la Contribution Mutualisée des Clubs au Développement adoptées par l'assemblée générale d'avril 2007. Le projet sera validé par le Bureau Directeur avant publication.

6 – Statuts et réglementation

6.1 – La commission a été sollicitée au sujet de la représentation des licenciés indépendants aux assemblées générales. Le Comité Directeur rappelle que les statuts de la FFHB, ayant reçu l'agrément du Ministère chargé des sports, stipulent dans leur article 2.2 que « *la Fédération se compose, à titre individuel, de personnes physiques dont la candidature est agréée par le Conseil d'Administration de la Fédération ou les instances dirigeantes des Ligues régionales ou Comités départementaux, et auxquelles une licence est délivrée (licence « indépendant ») ; les membres admis à titre individuel n'ont pas voix délibérative à l'assemblée générale fédérale* », et dans leurs articles 11.4 et 11.5 que « *Chaque Ligue régionale (chaque Comité départemental) dispose à l'assemblée générale fédérale d'un nombre de voix composé ... le cas échéant, d'un nombre de voix supplémentaire en fonction du nombre de licenciés individuels que compte la Ligue (le Comité) à la date de sa dernière assemblée générale, selon le barème de l'article 11.6.* ». En 2006 – 2007, 17 Ligues (sur 32) et 13 Comités (sur 95) ont compté un nombre de licenciés indépendants leur permettant d'avoir une voix supplémentaire (deux voix dans un cas).

6.2 – Michel Grout annonce qu'un objectif prioritaire de la commission est que tout soit mis en place pour que le contrôle des exigences de la Contribution Mutualisée des Clubs au Développement puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.

6.3 – Il fait part des difficultés rencontrées de plus en plus fréquemment dans des salles où les municipalités interdisent l'usage de la colle. Dans ce cas, les clubs recevants doivent impérativement en informer leurs adversaires. Ce sujet fera l'objet d'une réflexion particulière de la commission. Des informations peuvent d'ores et déjà être données sur des produits de substitution et sur des solutions de nettoyages

7 – Développement

7.1 - Jean-Charles Bouillot fait le bilan des actions en cours et des projets en préparation, en particulier une journée nationale Handensemble (s'appuyant sur l'expérience du Comité de la Sarthe) et un challenge départemental du développement.

7.2 – Il évoque les difficultés rencontrées pour mener de front les actions traditionnelles (grands stades, quinzaine, ...) et les actions périphériques autour du Mondial féminin.

7.3 – Il regrette la désaffection des Ligues lors de la réunion des responsables des commissions régionale de développement du mois de mai. (seulement 12 Ligues sur 24 représentées, dont 6 par des membres de la commission nationale, 4 par des salariés, et seulement 2 par des élus).

7.4 – En conclusion, il suggère de replacer les Comités au centre du dispositif de développement, car ils en sont les véritables acteurs opérationnels.

8 – Contrôle de gestion

Pierre-Michel Ferry fait un compte rendu de l'activité de la CNCG, qui, comme chaque année, s'est réunie en juillet pour attribuer les statuts des clubs et des joueurs du régime général et du secteur élite, et contrôler les masses salariales de ce dernier.

Il constate une dégradation de la situation des clubs du régime général. La dérive salariale, qui s'accroît d'année en année, met en péril la pérennité de certains clubs.

En ce qui concerne le secteur élite, les dispositions de la CCNS (durée des contrats, rémunérations minimum, ...) ont été rappelées, en particulier lors de l'assemblée générale des clubs de D1 féminine en juin.

Des propositions sont en préparation pour améliorer le travail de la commission, tant en ce qui concerne le régime général (en relation avec les Ligues), que le secteur élite.

9 – Jury d'appel

André Amiel et Claude Bouligaud relatent les difficultés rencontrées dans le fonctionnement du Jury d'appel au cours de l'été.

10 – Ressources humaines

Suite à la démission de Laurence Sotty, qui rejoint la LNH, une réorganisation des secrétariats des commissions est en cours. D'ores et déjà, Carole Démocrite reprend le secrétariat de la CNCG et une embauche est ouverte pour le secrétariat de la COC. Sandrine Dechenaux prend la discipline dans sa globalité. Les missions de Josette Jean et de Fiona Faggi sont en cours de validation avec les intéressées, leur responsable et les présidents de commission concernés.

La séance est levée à 20h30

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB